

## A.- Etats financiers consolidés résumés au 30 juin 2009

### I.- Bilan consolidé au 30 juin 2009

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Ecarts d'acquisitions	2.4 - 5	4 243 946	4 243 946
Immobilisations incorporelles	2.5.1	283 581	291 262
Immobilisations corporelles	2.5.2	9 966 481	9 938 174
Impôts différés actifs	2.5.3 - 6	767 507	709 761
Actifs financiers non courants	2.5.4	51 036	51 884
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>15 312 551</b>	<b>15 235 027</b>
Stocks et en-cours	2.7.1 - 7	2 954 399	3 858 520
Clients & comptes rattachés	2.7.2 - 8	28 675 705	36 082 478
Autres actifs courants		2 110 475	1 751 674
Actifs financiers courants (Obligations, actions)	2.7.3 - 9	157 450	1 255 821
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Liquidités et SICAV monétaire)	2.7.4 - 9	10 951 404	9 471 092
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>44 849 433</b>	<b>52 419 585</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>60 161 984</b>	<b>67 654 612</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Capital social	10	1 986 574	1 986 574
Primes liées au capital	10	877 667	877 667
Réserves consolidées		22 005 657	19 614 629
Résultat net de l'exercice		1 501 961	4 804 895
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>26 371 859</b>	<b>27 283 765</b>
Engagements sociaux	2.8 - 11	1 185 160	1 254 683
Dettes financières à long terme (plus d'un an)	2.9.1	4 828 219	5 574 205
Impôt différés passif	2.5.3 - 6	320 241	327 002
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>6 333 620</b>	<b>7 155 890</b>
Provision pour autres passifs non courants	2.9.2 - 12	642 960	657 128
Dettes financières à court terme ( moins d'un an)	2.9.1	1 575 130	1 579 106
Fournisseurs & comptes rattachés		8 482 845	13 520 820
Autres passifs courants		16 755 570	17 457 903
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>27 456 505</b>	<b>33 214 957</b>
<b>TOTAL DU PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>60 161 984</b>	<b>67 654 612</b>

## II.- Compte de résultat consolidé - Résultat Global

(en euros)	NOTES	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	2.10.1	42 896 282	43 587 976	92 406 788
Production stockée		- 234 209	- 8 645	- 329 146
<b>PRODUCTION</b>		42 662 073	43 579 331	92 077 642
Autres produits de l'activité		18 886	13 816	29 687
Achats consommés		- 11 819 702	- 14 033 243	- 29 744 293
Charges de Personnel		- 21 471 961	- 19 725 554	- 40 837 625
Charges externes		- 5 523 121	- 4 965 372	- 10 492 554
Impôts et taxes		- 948 936	- 835 962	- 1 717 425
<b>EBITDA</b>		2 917 239	4 033 016	9 315 432
Dotations nettes aux amortissements		- 642 797	- 618 702	- 1 259 635
Dotations nettes aux provisions		- 134 161	- 177 187	- 387 035
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	2.10.2	2 140 281	3 237 127	7 668 762
Autres produits/charges opérationnels	13	145 773	- 64 851	- 36 288
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	2.10.3	2 286 054	3 172 276	7 632 474
Produit de Trésorerie (a)		- 156 751	101 316	145 189
Cout de l'endettement financier brut (b)		- 137 764	- 177 588	- 348 483
<i>Cout de l'endettement financier net (c):(b)-(a)</i>		- 294 515	- 76 272	- 203 294
<i>Autres produits et charges financiers (d)</i>		259 599	- 103 034	- 136 903
<b>RESULTAT FINANCIER (c) + (d)</b>	14	- 34 916	- 179 306	- 340 197
Charge d'impôt		- 749 177	- 869 842	- 2 487 382
<b>RESULTAT NET</b>		1 501 961	2 123 128	4 804 895
<b>RESULTAT/ ACTION (€)</b>	2.10.4-15	0,77	1,07	2,43
<b>RESULTAT DILUE/ACTION (€)</b>	2.10.4-15	0,77	1,07	2,43
<b>Etat du résultat et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>				
<b>RESULTAT NET</b>		1 501 961	2 123 128	4 804 895
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel		154 618	42 666	- 19 200
Impot sur gains (pertes) actuariels		- 51 541	- 14 228	6 393
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		1 605 038	2 151 566	4 792 088

### III.- Tableau de variation des capitaux propres.

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2007	1 986 574	19 719 940	26 474	4 052 946	25 785 934
Acquisition titres d'auto-contrôle		-174 997			-174 997
Résultat de l'exercice précédent		4 052 946		-4 052 946	0
Dividendes		-3 067 426			-3 067 426
Résultat de l'exercice				2 123 127	2 123 127
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			28 438 (1)		28 438
Soldes au 30 juin 2008	1 986 574	20 530 463	54 912	2 123 127	24 695 076

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2007	1 986 574	19 719 940	26 474	4 052 946	25 785 934
Acquisition titres d'auto-contrôle		-226 831			-226 831
Résultat de l'exercice précédent		4 052 946		-4 052 946	0
Dividendes		-3 067 426			-3 067 426
Résultat de l'exercice				4 804 895	4 804 895
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-12 807 (1)		-12 807
Soldes au 31 décembre 2008	1 986 574	20 478 629	13 667	4 804 895	27 283 765
Acquisition titres d'auto-contrôle		-263 581			-263 581
Résultat de l'exercice précédent		4 804 895		-4 804 895	0
Dividendes		-2 253 363			-2 253 363
Résultat de l'exercice				1 501 961	1 501 961
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			103 077 (1)		103 077
Soldes au 30 juin 2009	1 986 574	22 766 580	116 744 0	1 501 961	26 371 859
<b>Résultat Global y compris (1)</b>				<b>1 605 038</b>	

**(1) :**

En euros	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	154 618	-19 200	42 666
Impot sur gains (pertes) actuariels	-51 541	6 393	-14 228
<b>Profit net comptabilisé directement en capitaux propres</b>	<b>103 077</b>	<b>-12 807</b>	<b>28 438</b>

#### IV.- Tableau des flux de trésorerie.

(en euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
<b>Résultat avant IS</b>	<b>2 135 089</b>	<b>7 187 691</b>	<b>2 992 969</b>
1) Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	694 099	1 656 880	865 334
Charges d'impôt (y compris impôt différés)	- 749 177	- 2 487 382	- 1 010 177
Constat charge Stocks options non décaissée issue des IFRS			
- Plus / + Moins-values de cession, nettes d'impôt	1 625	45 768	37 424
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>2 081 636</b>	<b>6 402 957</b>	<b>2 885 550</b>
Variation des stocks et en-cours	904 121	70 134	- 837 556
Variation des créances + EENE et autres créances d'exploitation	7 050 365	- 2 469 795	- 2 736 958
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	- 5 813 251	1 163 486	1 117 204
Variation des dettes hors exploitation	97 482	- 5 955	443 297
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>2 238 717</b>	<b>- 1 242 130</b>	<b>- 2 014 013</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>4 320 353</b>	<b>5 160 827</b>	<b>871 538</b>
2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	- 656 868	- 975 549	- 461 698
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	4 082	11 166	4 500
Incidence variation de périmètre			
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 652 786</b>	<b>- 964 383</b>	<b>- 457 198</b>
3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés	- 2 253 363	- 3 067 426	- 3 067 426
Augmentation de capital en numéraire			
Réduction de capital en numéraire			
Cession actions propres			
Rachat des titres	- 263 581	- 226 831	- 174 997
Souscription d'emprunts		129 000	129 000
Remboursement d'emprunts	- 768 682	- 1 555 448	- 778 156
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 3 285 626</b>	<b>- 4 720 705</b>	<b>- 3 891 579</b>
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>381 941</b>	<b>- 524 261</b>	<b>- 3 477 239</b>
Trésorerie d'ouverture (1)	10 726 913	11 251 174	11 251 174
<b>Trésorerie de clôture (1)</b>	<b>11 108 854</b>	<b>10 726 913</b>	<b>7 773 935</b>
<i>(1) Non compris les titres détenus en auto-contrôle pour</i>	<i>490 412</i>	<i>226 831</i>	<i>174 997</i>

## **V.- Notes aux états financiers consolidés**

La présente note aux états financiers fait partie intégrante des états financiers consolidés résumés du 30 juin 2009, arrêtés par le Directoire du 23 septembre 2009.

### **Présentation de l'entreprise**

Gérard Perrier Industrie, société mère du groupe, est une société de droit français constituée en 1988, dont le siège social est situé 20 rue Lionel Terray à Genas.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

### **Note 1.-Faits particuliers de l'exercice**

- Une fusion absorption par transmission universelle de patrimoine, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009 a été réalisée entre la SAS ARDATEM et la SAS MADITECH entraînant la disparition de cette dernière et une augmentation de capital chez la SAS ARDATEM de 109.250 Euros.
- Par décision de l'actionnaire unique en date du 30 juin 2009, une augmentation de capital, à hauteur de 1.236.520 Euros, par incorporation de réserves a été effectuée dans les comptes de la SAS ARDATEM.

### **Note 2.- Méthodes d'évaluation et principes de consolidation.**

#### *2.1- Nouvelles normes, amendements et interprétations.*

Les états financiers semestriels résumés portant sur la période de 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009 du groupe Gérard Perrier Industrie ont été préparés en conformité avec :

- la norme internationale d'information financière IAS 34, relative à l'information intermédiaire,
- et les autres normes comptables internationales (constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations) qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2009 et qui sont disponibles sur le site internet : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés. A l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2008.

Au cours de la période, le groupe a adopté les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2009, à savoir :

- IFRS 8 : norme d'information sectorielle (« secteurs opérationnels ») qui remplace IAS 14,
- IAS 1 révisée : présentation des états financiers (introduction de la notion de « résultat global » présentant le résultat net et les charges et produits enregistrés en capitaux propres),
- IAS 23 : amendements d'IAS 23 relatifs à la comptabilisation des coûts d'emprunts,
- IFRS 2 : amendements relatifs aux conditions d'acquisition des droits et aux annulations,

- IAS 32 et IAS 1 : amendements relatifs aux instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation,
- IFRS 1 et IAS 27 : amendements relatifs au coût d'un investissement dans une filiale, une coentreprise ou une entreprise associée,
- Annual improvements : améliorations annuelles portée à différentes normes et applicables au plus tôt au 1<sup>er</sup> janvier 2009,
- IFRIC 11 : plans d'options au sein d'un groupe,
- IFRIC 13 : programmes de fidélité clients.

Seule l'entrée en vigueur d'IFRS 8 et d'IAS 1 révisée emporte des conséquences sur la présentation des comptes et de l'information financière du groupe étant précisé que ces textes n'ont aucun impact sur le résultat net et la position financière du groupe :

- La norme IFRS 8 requiert la présentation d'informations sur les secteurs opérationnels du groupe, et a remplacé les dispositions relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteur d'activité) et de second niveau (secteur géographique).

Le groupe a déterminé que les secteurs opérationnels étaient les mêmes que les secteurs précédemment identifiés dans le cadre de la norme IAS 14. Cette absence d'incidence de la norme IFRS 8 sur la définition des segments opérationnels du groupe est cohérente avec la très forte imbrication des reportings comptables et opérationnels qui se déclinent notamment au travers d'un outil de reporting et de principes comptables uniques.

- La norme IAS 1 révisée, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, propose essentiellement de modifier de façon optionnelle l'appellation de certains états financiers et de créer un nouvel état présentant le « résultat global » du groupe (« Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres »). Elle exige par ailleurs d'établir un bilan d'ouverture supplémentaire en cas de reclassement ou de retraitement rétrospectif d'éléments des états financiers, et ce pour les états financiers complets (par opposition à des comptes consolidés résumés).

Au 30 juin 2009, le groupe n'a pas retenu l'option de modifier l'appellation de certains états financiers. Le groupe présente par contre désormais un « Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » et ce, conformément à IAS 1 révisée et à la recommandation du CNC n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009.

- Le groupe n'est pas concerné par le contenu et/ou les incidences des autres textes.

Le groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes, d'amendements ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire au 30 juin 2009, soit parce que ces textes n'avaient pas encore été adoptés en Europe, soit parce que le groupe n'a pas décidé de les appliquer par anticipation. Ces textes sont les suivants :

- IAS 27 révisée : norme IAS 27 révisée suite au projet « business combinations phase II »,
- IAS 39 : amendements relatifs aux éléments éligibles à la couverture,
- IFRS 1 révisée : révision de la structure de la norme IFRS 1,
- IFRS 3 révisée : norme IFRS 3 révisée suite au projet « business combinations phase II »,

- Annual improvements : améliorations annuelles portée à différentes normes et applicables au plus tôt au 1<sup>er</sup> juillet 2009,
- IFRS 7 : amendements relatifs à l'amélioration des informations communiquées au titre des instruments financiers (sur les placements dans les instruments d'emprunt),
- IFRIC 9 et IAS 39 : amendements relatifs aux dérivés incorporés,
- IFRIC 12 : concessions de services publics,
- IFRIC 15 : accords pour la construction d'un bien immobilier,
- IFRIC 16 : couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
- IFRIC 17 : distribution en nature aux actionnaires,
- IFRIC 18 : comptabilisation des contributions reçues de clients sous la forme de transfert d'actifs.

Le groupe n'est pas à ce stade concerné par ces textes ou n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes des prochains exercices.

### ***2.2- Estimations et hypothèses de la Direction***

La préparation des états financiers consolidés amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourront être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, les provisions et les montants comptabilisés au titre des contrats de longue durée (estimations à fin d'affaires).

### ***2.3- Méthode de consolidation***

Les sociétés dans lesquelles Gérard Perrier Industrie détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle, et dont la contribution aux capitaux propres et au résultat d'ensemble n'est pas significative, ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions,...) sont éliminées.

### ***2.4- Goodwill***

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les goodwill sont calculés individuellement mais affectés à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondante, en fonction des synergies attendues par le Groupe.



Les métiers (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie) ont été retenus comme Unité Génératrice de Trésorerie.

Les goodwill des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

Le goodwill comptabilisé correspond ainsi à l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs. Conformément à la norme IAS 36, les goodwill sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur, comme décrit en note 2.6. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

## **2.5- Actifs non courants**

### **2.5.1- Immobilisations incorporelles**

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à la norme IAS 36.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition, il s'agit pour l'essentiel de :

- logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée d'utilisation prévue, soit 3 à 5 ans,
- clientèle acquise.

### **2.5.2- Immobilisations corporelles**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les constructions, sont enregistrées en suivant l'approche par composants selon le plan suivant :

- Infrastructure, menuiseries extérieures : durée d'amortissement fixée à 25 ans,
- Agencements, équipements intérieurs : durée d'amortissement fixée à 15 ans.

Aucun autre retraitement n'est effectué dans la mesure où les modalités et durées d'amortissement retenues par les sociétés sont homogènes entre elles.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions .....	: 15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage ...	: 5 à 7 ans
Agencements et installations .....	: 10 ans
Matériel de transport .....	: 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique .....	: 3 à 5 ans
Mobilier .....	: 8 à 10 ans

### **2.5.3- Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par entité fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en capitaux propres en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

#### 2.5.4 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers comprennent les titres immobilisés, les prêts, les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

#### ***2.6- Suivi de la valeur des actifs immobilisés (y compris Goodwill)***

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les goodwill, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, lors de la clôture annuelle. Les tests sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable déterminée essentiellement à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

La méthode des cash-flow futurs actualisés, retenue pour les tests sur goodwill, repose sur les principes suivants :

- Les cash-flow sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par la direction du Groupe.
- Les free cash-flow ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers.
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du WACC qui s'élevait à 9,5 % pour 2008 (taux fourni par notre animateur de marché).
- Un taux d'actualisation unique a été utilisé pour toutes les UGT.
- La valeur terminale est calculée par capitalisation du flux de la cinquième année au taux de 9,5 % (WACC) puis par actualisation sur la base de ce même taux.

- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des investissements de renouvellement et non de ceux de croissance.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisés).

## **2.7- Actifs courants**

### **2.7.1 – Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués au plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Stocks de matières premières : le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Stocks de produits intermédiaires : le coût des produits intermédiaires englobe le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

En cours de production : les en cours de production englobent le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque d'obsolescence est identifié.

### **2.7.2 – Clients et comptes rattachés**

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir.

Les créances clients dont les échéances sont généralement comprises à 60 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. La majeure partie des créances clients bénéficie de la couverture assurance insolvabilité.

Les factures à établir correspondent aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

### 2.7.3 – Actifs financiers courants

Il s'agit des obligations à taux fixes (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance), du portefeuille de placements (actifs financiers évalués à la juste valeur constatée en résultat) et du portefeuille de placements structurés à capital garanti (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance).

Selon IAS 39, un actif financier évalué à la juste valeur est un actif détenu à des fins de transactions.

Selon IAS 39, un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est un actif financier non dérivé à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que la société a la volonté de conserver jusqu'à l'échéance.

### 2.7.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7, ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM de trésorerie, OPCVM équilibré) et titre de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture.

## **2.8 Passifs non courants : Indemnités de départ à la retraite (IDR)**

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,
- Taux de rotation des effectifs : Turn Over Moyen (issu de statistiques par âge),
- Coefficient de survie : table INSEE 2008,
- Coefficient d'actualisation : 4.66 % contre 4.76 % en 2008
- Coefficient de revalorisation des salaires : 2.50 % identique à celui de 2008
- Taux de charges sociales : 45 % identique à celui de 2008.

La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provision relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

## **2.9 Passif courant**

### **2.9.1 – Passifs financiers (courant et non courant)**

Conformément à la norme IAS 39, les passifs financiers non courants comprennent la fraction à plus d'un an :

- des emprunts
- des autres passifs.

Les passifs financiers courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts ;
- les découverts bancaires ;
- les passifs courants (les dettes fournisseurs ayant un caractère à court terme, leur valeur comptable coïncide avec leur valeur de marché) ;
- la part à moins d'un an des autres passifs.

### **2.9.2 – Provisions et passifs éventuels (courant et non courant)**

Conformément à la norme IAS 37 “Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels”, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges, les contentieux et la provision pour garantie accordée aux clients. Les litiges et contentieux concernent les litiges clients, les litiges avec le personnel (prud'homme), les litiges avec les administrations (fiscal, urssaf).

Pour les litiges clients et prud'hommaux, le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse.

Pour les litiges avec les administrations, les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés, ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

## **2.10 Compte de résultat**

### **2.10.1 – Reconnaissance des produits**

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IAS 18.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Le fait générateur du chiffre d'affaires en application de l'IAS 18 est le suivant :

- Ventes de biens : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur, soit dans la quasi-totalité des cas à la livraison.
- Prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou des prestations, c'est-à-dire en fonction du degré d'avancement de la

transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Dans le cas où des factures sont émises par anticipation au-delà de l'évaluation des travaux effectués, le groupe enregistre des produits constatés d'avance au passif du bilan avec pour contrepartie au compte de résultat, une diminution du chiffre d'affaires.

Les travaux facturés d'avance sur des affaires n'ayant pas encore de coût de production sont classés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

#### 2.10.2 – Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels non courants ;
- du coût de l'endettement financier net ;
- des autres produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

#### 2.10.3 –Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, tels que :

- les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels
- les coûts nets liés à des restructurations significatives.

#### 2.10.4 – Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Aucun instrument dilutif n'est à ce jour en vigueur.

### ***2.11 Secteurs opérationnels***

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sur les secteurs opérationnels présentée dans la note 4 de l'annexe est établie sur la base des systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

En conséquence, un secteur opérationnel est une composante distincte du groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le groupe pour ses états financiers consolidés.

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les secteurs sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

L'information sur les secteurs opérationnels est organisée par pôle d'activité. Outre la holding Gérard Perrier Industrie, le groupe est géré en trois pôles principaux :

- Le pôle installation / maintenance qui regroupe les activités d'installation et de maintenance d'équipements électriques,
- Le pôle fabrication qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements électriques destinés à l'automatisation de machines et de process de fabrication continus.
- Le pôle énergie qui regroupe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire.

### **Note 3.- Liste des sociétés consolidées.**

#### **3.1 – Périmètre**

Sociétés	Siren	Nationalité	Capital détenu 2009 %	Capital détenu 2008 %
SAS Soteb	546 720 079	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro	337 505 259	Française	100,00	100,00
SAS Geral	547 020 040	Française	100,00	100,00
SCI Rothonne	318 502 341	Française	100,00	100,00
SARL Gebat	313 642 415	Française	100,00	100,00
SAS Ardatem	339 809 527	Française	100,00	100,00
SARL Seirel	333 336 485	Française	100,00	100,00
SAS Maditech	351 203 922	Française		100,00

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre. Les pourcentages de contrôle et d'intérêts des sociétés sont de 100 %.

#### **3.2 – Complément d'information sur la variation de périmètre**

##### **3.2.1 – Transmission universelle de patrimoine SAS ARDATEM/SAS MADITECH**

Une fusion absorption par transmission universelle de patrimoine, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009 a été réalisée entre la SAS ARDATEM et la SAS MADITECH entraînant la disparition de cette dernière.

## Note 4.- Secteurs opérationnels

L'information sur les secteurs opérationnels, communiquée ci-après, est construite sur la base des mêmes principes que ceux appliqués en 2008, car le groupe considère que cette approche est conforme à l'application de la norme IFRS 8.

Le tableau ci après présente les données au 30 juin 2009 :

30/06/2009	Branche Installation / maintenance	Branche fabrication	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
<b>Compte Résultat</b>						
Chiffre d'affaires	20 881 214	13 855 782	9 414 081	2 560 117		<b>46 711 194</b>
<i>dont exportations</i>	1 796 216	3 618 375	0	0		<b>5 414 591</b>
Dont Intra-groupe	-67 332	-1 173 978	-13 485	-2 560 117		<b>-3 814 912</b>
Chiffre d'affaires net	20 813 882	12 681 804	9 400 596	0		<b>42 896 282</b>
Dotations amortissements	186 894	381 605	33 485	40 813		<b>642 797</b>
Résultat opérationnel	1 115 751	158 299	637 237	714 091	-339 324	<b>2 286 054</b>
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	25 705 420	28 074 238	8 899 188	7 671 229	-10 188 091	<b>60 161 984</b>
<i>dont immobilisations</i>	7 426 565	11 821 367	519 428	2 408 291	-11 874 553	<b>10 301 098</b>
<i>dont clients</i>	14 368 631	8 453 101	7 074 701	1 017 586	-2 238 314	<b>28 675 705</b>
Valeur globale des passifs	-25 705 420	-28 074 238	-8 899 188	-7 671 229	10 188 091	<b>-60 161 984</b>
<i>dont fournisseurs</i>	-4 915 344	-4 064 276	-1 068 310	-394 095	18 924 870	<b>8 482 845</b>
<b>Investissements Financiers</b>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Investissements Autres</b>	211 590	80 917	318 526	53 282		<b>664 315</b>

Le tableau ci après présente les données au 31 décembre 2008 :

31/12/2008	Branche Installation / maintenance	Branche fabrication	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
<b>Compte Résultat</b>						
Chiffre d'affaires	40 984 671	39 555 879	14 122 929	5 777 415		<b>100 440 894</b>
<i>dont exportations</i>	1 270 679	2 703 371	0	0		<b>3 974 050</b>
Dont Intra-groupe	-94 881	-2 077 646	-94 164	-5 767 415		<b>-8 034 106</b>
Chiffre d'affaires net	40 889 790	37 478 233	14 028 765	10 000		<b>92 406 788</b>
Dotations amortissements	380 736	742 772	48 435	87 692		<b>1 259 635</b>
Résultat opérationnel	3 337 179	2 245 846	978 823	1 844 584	-773 958	<b>7 632 474</b>
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	29 960 148	32 098 238	8 590 595	8 854 441	-11 848 810	<b>67 654 612</b>
<i>dont immobilisations</i>	7 403 394	12 097 894	237 039	2 396 102	-11 853 109	<b>10 281 320</b>
<i>dont clients</i>	16 274 606	13 810 529	7 473 360	1 273 398	-2 749 415	<b>36 082 478</b>
Valeur globale des passifs	-29 960 148	-32 098 238	-8 590 595	-8 854 441	11 848 810	<b>-67 654 612</b>
<i>dont fournisseurs</i>	-6 915 978	-6 573 880	-1 743 191	-614 081	2 326 310	<b>-13 520 820</b>
<b>Investissements Financiers</b>	54 500	0	0	0	-54 500	<b>0</b>
<b>Investissements Autres</b>	249 045	487 953	187 843	50 707		<b>975 548</b>



Le tableau ci après présente les données au 30 juin 2008:

30/06/2008	Branche Installation / maintenance	Branche fabrication	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
<b>Compte Résultat</b>						
Chiffre d'affaires	19 469 925	18 693 612	6 593 972	2 721 287		<b>47 478 796</b>
<i>dont exportations</i>	826 450	704 671	0			<b>1 531 121</b>
Dont Intra-groupe	-49 756	-1 072 958	-56 820	-2 711 287		<b>-3 890 821</b>
Chiffre d'affaires net	19 420 169	17 620 654	6 537 152	10 000		<b>43 587 975</b>
Dotations amortissements	192 868	360 086	20 654	45 094		<b>618 702</b>
Résultat opérationnel	1 436 262	706 183	556 115	794 152	-320 436	<b>3 172 276</b>
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	27 076 765	34 949 401	7 213 311	8 118 396	-10 677 007	<b>66 680 866</b>
<i>dont immobilisations</i>	7 486 210	11 176 664	170 121	2 425 335	-10 830 834	<b>10 427 496</b>
<i>dont clients</i>	16 052 721	15 003 350	6 181 294	1 189 494	-2 528 915	<b>35 897 944</b>
Valeur globale des passifs	-27 076 765	-34 949 401	-7 213 311	-8 118 396	10 677 007	<b>-66 680 866</b>
<i>dont fournisseurs</i>	-6 162 645	-6 591 896	-1 164 605	-415 505	272 342	<b>-14 062 309</b>
<b>Investissements Financiers</b>	54 500	0	0	0	-54 500	<b>0</b>
<b>Investissements Autres</b>	124 097	198 853	85 419	46 182		<b>454 551</b>

#### Note 5.- Goodwill.

Valeurs brutes (en euros)	Au 31/12/2008	Augmentations	Diminutions	Au 30/06/2009
Ecarts d'acquisitions	4 243 946			4 243 946
<b>Total</b>	<b>4 243 946</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 243 946</b>

Le coût d'acquisition des titres des pôles installation/maintenance, fabrication et énergie (UGT) fait apparaître, par rapport à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces sociétés au jour de l'acquisition, un excédent de 4 243 946 € qui se décompose comme suit :

- Pôle installation / maintenance : 1 392 516
  - Pôle Fabrication : 143 497
  - Pôle Energie : 2 694 812
  - Autres : 13 121
- 4 243 946

Sur la base des tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2008, décrits note 2.6, au 30 juin 2009 aucun indice de perte de valeur n'a été identifié concernant les immobilisations à durée de vie déterminée et indéterminée (goodwill). La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions du test de dépréciation.

### Note 6.- Impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à l'IAS 12.

	31 décembre 2008	Variation de l'exercice		30 juin 2009
		Résultat	Capitaux propres	
Impôts différés actifs	709 761	109 287	- 51 541	767 507
Impôts différés passifs	- 327 002	- 1 079	7 840	- 320 241
Impôts différés nets	382 759	108 208	- 43 701	447 266

### Note 7.- Stocks.

Les stocks sont constitués des éléments suivants.

(en euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Stocks matières	1 861 543	2 498 763
Produits intermédiaires	660 997	771 272
En cours de production	431 859	588 485
<b>Total</b>	<b>2 954 399</b>	<b>3 858 520</b>

Outre les dépréciations directes pratiquées usuellement dans nos comptes, et de caractères non significatifs, nous avons été amenés à procéder, au 31 décembre 2008, à une dépréciation directe complémentaire de 142.500 euros. Cette dernière, maintenue au 30 juin 2009, s'explique par la baisse exceptionnelle de notre carnet de commandes sur quelques clients de notre UGT fabrication.

Les montants retenus au bilan sont par conséquent des montants nets de dépréciation.

### Note 8.- Clients et comptes rattachés.

Les clients et comptes rattachés se décomposent comme suit.

(en euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Créances commerciales	20 350 969	31 069 268
Provision pour dépréciation	-16 491	-25 128
Factures à établir	8 341 227	5 038 338
<b>Total</b>	<b>28 675 705</b>	<b>36 082 478</b>

Antériorité des créances clients et comptes rattachés nets non dépréciés

	Net au 31/12/08	Total créances non échues	Total créances échues	Entre 0 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
<b>Clients et cptes rattachés</b>	<b>28 675 697</b>	<b>25 076 042</b>	<b>3 599 655</b>	2 624 675	884 452	-40 031	107 267	23 292

Dans la mesure, où la quasi-totalité de nos clients fait l'objet d'une couverture d'assurance crédit et au vu de l'historique en notre possession, il n'existe aucun risque significatif de non paiement sur les créances.

Par ailleurs, compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

**Note 9.- Actifs financiers courants, trésorerie et équivalent de trésorerie**

	30 juin 2009			31 décembre 2008
	brut	provision	net	
Obligation à taux fixe	157 450		157 450	150 886
Portefeuille de placements			-	604 935
Portefeuille de placements structurés à capital garanti			-	500 000
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>157 450</b>	<b>-</b>	<b>157 450</b>	<b>1 255 821</b>
Banques et Liquidités	2 893 639		2 893 639	1 799 710
SICAV de trésorerie et assimilées (monétaire régulier, CDN)	8 057 765		8 057 765	7 671 382
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>10 951 404</b>	<b>-</b>	<b>10 951 404</b>	<b>9 471 092</b>
<b>Total liquidités et placements</b>	<b>11 108 854</b>	<b>-</b>	<b>11 108 854</b>	<b>10 726 913</b>

La décomposition des titres composant les liquidités et les placements est la suivante :

Décomposition	30 juin 2009	31 décembre 2008
Liquidités	26,04%	16,43%
OPCVM de trésorerie et placement à capital garanti	72,54%	75,66%
Obligations à taux fixes	1,42%	1,37%
Actions	0,00%	6,54%
	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie.

## Note 10.- Capital social.

Le capital social de Gérard Perrier Industrie SA au 30 juin 2009 est de 1 986 574 euros. Il est constitué de 1 986 574 actions de 1 euro de nominal, ayant toutes les mêmes droits. Toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double.

Mouvements de l'exercice	Nombre d'actions	Montants en euros	
		Capital	Prime d'émission
30 juin 2008	1 986 574	1 986 574	877 667
31 décembre 2008	1 986 574	1 986 574	877 667
30 juin 2009	1 986 574	1 986 574	877 667

Options de souscription d'actions : au 30 juin 2009, il n'existe plus aucun plan d'options de souscriptions en cours de validité en faveur d'un dirigeant.

Principaux actionnaires :

- SFGP (Société Financière Gérard Perrier) : 54,95 %
- Banque de Vizille ..... : 5,03 %
- Gérard PERRIER..... : 3,19 %
- Auto-détention..... : 1,36 %
- Public.....: 35,47 %

## Note 11.- Engagements Sociaux.

(en euros)	Montant au 31/12/2008	Dotation de l'exercice	Ecart Actuariel	Reprise	Montant au 30/06/2009
Indemnités de départ à la retraite	1 254 683	85 097	-154 620		1 185 160
<b>total</b>	<b>1 254 683</b>	<b>85 097</b>	<b>-154 620</b>	<b>0</b>	<b>1 185 160</b>

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

Par ailleurs, il n'existe pas au sein du groupe de régime d'avantages au personnel à cotisations définies.

## Note 12.- Provisions pour autres passifs non courants.

(en euros)	Montant au 31/12/2008	Dotation de l'exercice	Transfert d'affectation	Reprise de l'exercice		Montant au 30/06/2009
				Pour utilisation	Pour non utilisation	
Provisions pour garantie :						
- Installations automatismes de sécurité / remontées mécaniques	55 836					55 836
- Produit électronique de serie	81 226			-9 462		71 764
Contrôles fiscaux en cours	191 066	34 101			-191 066	34 101
Litiges clients	113 241				-86 241	27 000
Litiges personnel	215 758				-1 500	214 258
Pertes à terminaison		240 000				240 000
<b>total</b>	<b>657 128</b>	<b>274 101</b>	<b>0</b>	<b>-9 462</b>	<b>-278 807</b>	<b>642 960</b>

Contrôles fiscaux en cours : la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2002, 2003, 2004. L'ensemble des chefs de redressement a été contesté. A ce jour, nous avons eu gain de cause sur la majeure partie des chefs de redressement.

Cependant, une provision de 34 101 euros est comptabilisée au 30 juin 2009 pour couvrir la totalité du risque restant.

### Autres informations :

- Notre filiale Geral a fait l'objet d'une assignation devant le tribunal suite à un litige avec un client. Sur la base de l'arrêt de la Cour d'Appel de Lyon du 30 octobre 2008 qui déboute notre client de toutes ses demandes, la direction a pris la décision de ne rien provisionner au titre de cette affaire.
- Notre filiale Soteb a fait l'objet d'une action en justice de la part d'un concurrent. Une ordonnance de référé, du 13 août 2007, rendue par le Président du Tribunal de Commerce de Lyon, confirmé par l'arrêt du 13 janvier 2009 de la Cour d'Appel de Lyon, déboute la partie adverse de l'intégralité de ses demandes. Sur la base de ces ordonnances et de nos propres conclusions, la direction, sereine, a pris la décision de ne rien provisionner au titre de cette affaire.

**Note 13.- Autres produits et charges opérationnels.**

Ils se décomposent comme suit.

	30 juin 2009	30 juin 2008	31 decembre 2008
Produits de cession d'immo.corporelles	4 082	4 501	8 885
Produits divers	10 137	12	6 183
Reprise provisions contrôle fiscal	191 066		
VNC immobilisations corporelles	- 2 838	- 41 925	- 32 269
Charges exceptionnelles diverses	- 3 129	- 27 439	- 24 283
Indemnités pour litiges	- 19 444		5 196
Dotations provisions contrôle fiscal	- 34 101		
<b>Total</b>	<b>145 773</b>	<b>- 64 851</b>	<b>- 36 288</b>

**Note 14.- Produits et charges financiers.**

	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2 008
Revenus des équivalents de trésorerie	34 292	56 589	116 449
PV latentes sur instruments de trésorerie	4 798	1 446	668
Produits nets sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de transactions et sur équivalent de trésorerie	75 838	129 002	185 562
Variations des PV Latentes sur instruments de trésorerie	-38 997	-82 451	-77 219
Charges nettes sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de transactions	-232 683	-3 270	-80 271
<b>Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie net</b>	<b>-156 752</b>	<b>101 316</b>	<b>145 189</b>
Intérêts des emprunts	-133 746	-161 408	-311 629
Intérêts des dettes financières	-4 018	-16 180	-36 854
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-137 764</b>	<b>-177 588</b>	<b>-348 483</b>
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>-294 516</b>	<b>-76 272</b>	<b>-203 294</b>
Variation de la juste valeur d'actifs financiers détenus à des fins de transactions	228 554	2 389	2 389
Différences positives de change	83 173	10 799	184 532
<b>Autres produits financiers</b>	<b>311 727</b>	<b>13 188</b>	<b>186 921</b>
Différences négatives de change	-52 086	-13 815	-73 095
Escomptes	-41		-6 310
Mali de fusion		-15 866	-15 866
Variation de la juste valeur d'actifs financiers détenus à des fins de transactions		-86 541	-228 553
<b>Autres charges financières</b>	<b>-52 127</b>	<b>-116 222</b>	<b>-323 824</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-34 916</b>	<b>-179 306</b>	<b>-340 197</b>

### **Note 15.- Résultat par action.**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

Sont présentés ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Résultat net consolidé	1 501 961	2 123 128	4 804 895
Nombre d'actions à l'ouverture	1 986 574	1 986 574	1 986 574
Actions en auto-détention	27 128	7 590	10 928
Nombre moyen d'actions	1 959 446	1 978 984	1 975 646
<b>Résultat de base par action</b>	<b>0.77</b>	<b>1.07</b>	<b>2.43</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0.77</b>	<b>1.07</b>	<b>2.43</b>

### **Note 16.- Transactions avec les parties Liées**

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie, son principale actionnaire (SFGP) et ses membres du Directoire et du Conseil de Surveillance non dirigeants sont non significatives.

### **Note 17.- Engagement Hors bilan**

Au cours du premier semestre 2009, aucune variation significative n'est à signaler en termes d'engagement Hors Bilan. Les engagements Hors Bilan sont donc sensiblement identiques à ceux présentés au 31 décembre 2008.

### **Note 18.- Evénements postérieurs à la clôture du bilan.**

Au jour du conseil de surveillance, aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.



## **B.- Rapport d'activité sur les comptes semestriels 2009**

### **1. Activité du 1er semestre 2009: Repli de l'activité.**

Le Conseil de Surveillance de la société s'est réuni en date du 24 septembre 2009 afin de procéder à l'examen du rapport d'activité et des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009 par le Directoire.

Commentaires sur les chiffres consolidés.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 du groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE, est en baisse de 2 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Par branche d'activité, l'évolution a été la suivante :

- *Le pôle Installation/maintenance* qui représente 48 % du CA total, connaît une progression de 6,4% malgré un ralentissement au deuxième trimestre,
- *Le pôle Fabrication d'équipements électriques et électroniques* qui représente 30 % du CA total, est en forte baisse de 29,1 % ; ce pôle a subi la mauvaise conjoncture persistante du secteur des fabricants des biens d'équipements,
- *Le pôle Energie*, 22 % de l'activité totale, qui englobe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire, a fortement progressé de 43,3% pour atteindre un chiffre d'affaires de 9.4 M€.

Au niveau de la rentabilité, la marge nette est en baisse à 3,5% contre 4,9% ; cette baisse de rentabilité est liée à la baisse des volumes ainsi qu'à une plus forte pression sur les prix.

### **2. Perspectives sur l'ensemble de l'année 2009 : Un léger mieux attendu au second semestre -**

**La Direction attend globalement un léger mieux au second semestre, avec des situations toutefois qui resteront très contrastées par pôle d'activité.**

En effet :

- *pour le pôle Installation/maintenance*, l'activité qui a commencé à ralentir au cours du deuxième trimestre devrait se stabiliser au second semestre et finir en léger repli sur l'ensemble de l'année,
- *pour le pôle Fabrication d'équipements électriques et électroniques*, l'activité baissera de 20 à 25% sur l'ensemble de l'année, malgré un carnet de commandes qui repart à la hausse depuis le mois de septembre,

- pour le pôle *Energie*, la forte progression de l'ordre de 40% se confirme et la direction escompte un chiffre d'affaires de 20 M€ sur l'ensemble de l'année.

**Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2009, la Direction table sur un chiffre d'affaires de 88 M€ et une marge nette qui devrait se maintenir au-dessus de 3%.**

### **3. Gestion des risques -**

Pour être conforme à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, la Direction précise que pour les six mois restants de l'exercice et dans le cadre de ses activités, le groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE n'est pas confronté à des facteurs de risques liés à la nature de ses activités, tant sur le plan juridique, que dans les domaines industriel, environnemental, ou encore sur le plan financier (risque matières premières, taux, devises, exposition produits de placement).

### **C.- Attestation du responsable du rapport financier semestriel.**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés établis pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

*Fait à Genas, le 23 septembre 2009*

*Grégoire CACCIAPUOTI*

*Président du Directoire*

## **D.- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GERARD PERRIER INDUSTRIE, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

*Fait à Chambéry et Valence, le 23 septembre 2009*

Les commissaires aux comptes

---

**GROUPE SR CONSEIL**

**PHILIPPE PAUTRAT**

---

**MAZARS & SEFCO**

**FREDERIC MOREL**

---